# Cadre de référence

## Rapport du Comité d'évaluation des ressources transfrontalières (CERT) Évaluation de la morue et de l'aiglefin de l'est du banc de Georges et de la limande à queue jaune du banc de Georges

**Du 7 au 9 juillet 2015  
St. Andrews (N.-B.)  
Canada**

Présidents : Liz Brooks (É.-U.) et Kristian Curran (Canada)

#### Objectifs

Le Comité d'évaluation des ressources transfrontalières reçoit chaque année des demandes de conseils liées à la récolte de ressources transfrontalières de la part du Comité d'orientation de la gestion des stocks transfrontaliers.

Pour les ressources suivantes, notamment la morue de l'est du banc de Georges, l'aiglefin de l'est du banc de Georges et limande à queue jaune du banc de Georges :

* Appliquer les évaluations de référence (analyse de population virtuelle pour la morue et l'aiglefin et approche empirique pour la limande à queue jaune) pour faire état des stocks, mettre à jour les résultats concernant les renseignements les plus récents découlant des pêches, y compris les estimations de rejets et les relevés de recherche, et caractériser les incertitudes relatives aux estimations.
* Décrire toute modification des modèles d'évaluation de référence qui a été apportée lors des réunions du Comité d'évaluation des ressources transfrontalières, ce qui comprend les incidences sur les conseils prodigués au Comité d'orientation de la gestion des stocks transfrontaliers.
* Évaluer et quantifier, dans la mesure du possible, l'incertitude scientifique des résultats de l'évaluation (détermination de l'état du stock et projection des prises), discuter des pratiques actuelles de caractérisation et des méthodes d'évaluation de rechange.
* Fournir des analyses de sensibilité pour tenir compte du biais rétrospectif sur la biomasse du stock ainsi que des estimations de la mortalité par pêche dans le cas de la morue et de l'aiglefin, le cas échéant.
* Pour un éventail de valeurs de prises totales de 2016 et 2017, estimer le risque que le taux de mortalité par pêche respectif dépasse les valeurs Fréf = 0,26 (aiglefin) et F = 0,11 (morue). Inclure un tableau illustrant les prises de 2016 et 2017 qui correspondent à une probabilité faible (25 %), neutre (50 %) et élevée (75 %) que la mortalité par pêche dépasse la valeur Fréf 0,26 (aiglefin) et F = 0,11 (morue).
* Pour un éventail de valeurs de prises totales de 2016 et 2017, estimer le risque que la biomasse au début des années 2017 et 2018 n'atteigne pas une augmentation de 0 %, de 10 % ou de 20 % comparativement au début des années 2016 et 2017 pour ce qui est de la morue et de l'aiglefin.
* Pour la limande à queue jaune, fournir des recommandations de prises pour 2016 reposant sur l'approche empirique liée à l'éventail de taux d'exploitation et, le cas échéant, sur toute autre approche (p. ex. quota constant) qui comprend des recommandations de prises pour 2016 et 2017. Les recommandations de prises fondées sur l'approche empirique devraient tenir compte des renseignements sur la capturabilité des relevés, si ces derniers sont disponibles.
* Examiner la répartition de la biomasse relative à la frontière Canada-États-Unis, mettre à jour les résultats avec les renseignements du relevé de 2014 et appliquer la formule relative aux parts allouées.
* Pour la limande à queue jaune, élaborer un éventail de règles de contrôle des prises pour déterminer l'efficacité des stratégies potentielles de pêche (c.-à-d. le quota constant ou le taux d'exploitation constant) et lancer une évaluation de la stratégie de gestion.
* Ébauche du cadre de référence dans le cadre de l'évaluation de 2016 du Comité d'évaluation des ressources transfrontalières sur la morue franche de l'est du banc de Georges, sur l'aiglefin de l'est du banc Georges et sur la limande à queue jaune du banc de Georges.
* Autres sujets.

#### Publications prévues

* **Comité d'évaluation des ressources transfrontalières** – Rapport sur l'état des stocks transfrontaliers de morue franche et d'aiglefin de l'est du banc de Georges et de limande à queue jaune du banc de Georges (zones de gestion)
* **Comité d'évaluation des ressources transfrontalières** – Documents de référence sur les zones de gestion de la morue franche et de l'aiglefin de l'est du banc de Georges et de la limande à queue jaune du banc de Georges et sur les parts allouées
* **Compte rendu des discussions** ouvertes par le Comité d'évaluation des ressources transfrontalières durant ses réunions

#### Participation

* Travailleurs scientifiques et gestionnaires du MPO, région des Maritimes
* Travailleurs scientifiques et gestionnaires de la région du nord-est, National Marine Fisheries Service
* Industrie des pêches du Canada et des États-Unis
* Représentants des États-Unis et de provinces canadiennes (Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse)
* Représentants du New England Fishery Management Council
* Représentants du comité des sciences et des statistiques